



On est prêts
pour vous



Voici le programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD

Pour donner aux étudiants étrangers les moyens de respecter les directives relatives au permis d'études du Canada à partir de leur pays d'origine.





Votre parcours financier au Canada commence ici!

Nous comprenons les difficultés de s'installer dans un nouveau pays. Nous sommes là pour vous aider à répondre à vos besoins bancaires immédiats et futurs en commençant votre nouvelle vie au Canada et nous espérons vous servir dans notre réseau de plus de **1 000 succursales et plus de 3 000 guichets automatiques au Canada.**

Guide du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD

Section	Page
Programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD	4
Processus de demande avant l'arrivée	6
Rendez-vous dans une succursale de la TD à votre arrivée au Canada	9
Calendrier des versements du CPG	10
Si vous avez du retard	10
Si vous voulez annuler votre participation au programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD :	11
Remplir la demande – Principales étapes	12
FAQ	16

Programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD

Le programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD vise à aider les étudiants étrangers admissibles au **programme Volet direct pour les études** (le « programme VDE ») du gouvernement du Canada.

Dans leurs démarches pour se conformer aux directives d'obtention d'un permis d'études du gouvernement du Canada, les étudiants étrangers peuvent ouvrir un **compte-chèques pour étudiants TD** et placer des fonds dans un **certificat de placement garanti (CPG)** avant leur arrivée au Canada.

Si vous êtes admissible au **programme VDE**, notamment si vous avez obtenu la lettre d'acceptation d'un établissement d'enseignement postsecondaire désigné au Canada et que vous habitez dans l'un des pays admissibles dans le cadre du **programme VDE**, vous pouvez présenter une demande au titre du **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD**.



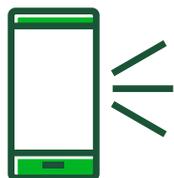
Avant d'arriver au Canada, vous pouvez :

- ouvrir un compte-chèques pour vos opérations bancaires courantes au Canada, auquel vous aurez accès à votre arrivée au Canada après que toutes les formalités obligatoires auront été remplies dans une succursale TD Canada Trust;
- faire un seul virement interbancaire pour provisionner le CPG dont vous avez besoin pour vous conformer aux directives relatives au permis d'études et aider à payer vos frais de subsistance au Canada.



Le **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD** comprend un **compte-chèques pour étudiants TD** et un **placement dans un CPG**. Une fois que vous aurez rempli toutes les conditions de participation au programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD après votre visite dans une succursale TD Canada Trust, une partie des fonds de votre CPG sera régulièrement versée dans votre compte-chèques pour étudiants TD sur une période de 11 mois.

Les démarches sont nombreuses avant de quitter votre pays d'origine pour vous rendre au Canada. À la TD, nous sommes là pour vous aider à chaque étape de votre installation au Canada.



Communiquez avec nous au numéro indiqué ci-dessous :

Appels sans frais depuis l'Inde : 000-800-040-4681

Appels internationaux : +1-416-351-0613 (Communiquez avec votre opérateur téléphonique local pour faire un appel à frais virés sans frais.)



Processus de demande avant l'arrivée

Il est facile et sécuritaire d'ouvrir un compte-chèques pour étudiants TD et un CPG TD pour étudiants étrangers!

Nous traiterons votre demande une fois que vous aurez soumis le formulaire dûment rempli et les documents requis en ligne.

Quand nous aurons déterminé que votre demande et les documents requis sont complets et en règle, nous vous enverrons, par courriel sécurisé dans un délai de 2 jours ouvrables, une trousse de bienvenue. La trousse de bienvenue comprendra les renseignements sur votre compte et les instructions pour envoyer un virement interbancaire.

Suivez les instructions du courriel pour provisionner votre compte-chèques pour étudiants TD. Un seul virement interbancaire d'un montant minimal de 20 635 \$ CA (plus les frais du paiement interbancaire entrant), et maximal de 25 000 \$ CA (incluant les frais du paiement interbancaire entrant), sera accepté dans votre compte-chèques pour étudiants TD. Les frais de réception d'un paiement par virement interbancaire sont décrits dans la Grille des frais de service du document **Nos comptes et services connexes** que nous vous avons fourni. Veuillez prévoir un délai d'environ **5 jours ouvrables ou plus** pour que les fonds arrivent à la TD. Consultez votre banque remettante pour un délai plus précis.



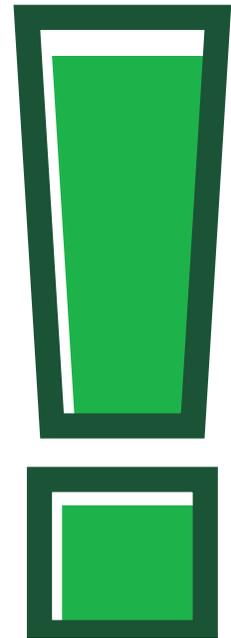
Pour en savoir plus sur la conversion de fonds d'une devise étrangère en dollars canadiens, consultez la section 2.10 des Modalités des services financiers, Comment traitons-nous les devises étrangères?

Votre compte-chèques pour étudiants TD doit être provisionné par virement interbancaire dans les 90 jours civils suivant sa date d'ouverture pour demeurer ouvert. Un compte non provisionné dans les 90 jours civils suivant sa date d'ouverture sera automatiquement fermé.

Une fois qu'elle aura reçu votre virement interbancaire, la TD investira 20 635 \$ CA dans un CPG TD pour étudiants étrangers. Tout montant en excédent de 20 635 \$ CA demeurera dans votre compte-chèques pour étudiants TD. Après que votre CPG aura été émis, vous recevrez un document nommé Confirmation de placement, qui indiquera les renseignements sur le CPG, notamment le montant du capital investi, le taux d'intérêt, la date d'émission, le terme et la date d'échéance.

Les fonds du virement interbancaire que nous recevons de votre part seront renvoyés au compte d'origine dans les cas suivants :

- si le virement interbancaire unique initial est de moins de 20 635 \$ CA ou de plus de 25 000 \$ CA; ou
- s'il s'agit d'un versement ou d'un dépôt subséquent ou supplémentaire (en sus du virement interbancaire initial de 20 635 \$ CA – 25 000 \$ CA) qui est effectué dans votre compte-chèques pour étudiants TD avant votre arrivée au Canada et avant que vous avez rempli les exigences du programme ci-dessus.



Si nous vous retournons des fonds par virement interbancaire, la TD vous facturera des frais de renvoi de 25 \$ CA non remboursables. Ces frais seront déduits du montant des fonds qui vous seront renvoyés. D'autres banques ou institutions financières participant au transfert des fonds peuvent facturer des frais supplémentaires au destinataire des fonds.

Une fois le compte-chèques pour étudiants TD ouvert et le CPG TD pour étudiants étrangers provisionné, aucune opération ne sera autorisée tant que vous n'aurez pas satisfait à toutes les exigences du programme dans une succursale TD Canada Trust au Canada.



Courriel sécurisé TD : Vous devez vous inscrire au service Courriel sécurisé TD à la réception du premier courriel sécurisé de la TD. Ce message sera valide pendant 14 jours civils seulement.

Rendez-vous dans une succursale de la TD à votre arrivée au Canada



Après l'ouverture de votre **compte-chèques pour étudiants TD**, vous aurez **365 jours civils** pour arriver au Canada et vous rendre dans une **succursale TD Canada Trust** pour satisfaire à l'exigence de vérification de votre identité et activer votre **compte-chèques pour étudiants TD** et votre **CPG TD**.

Veillez apporter votre passeport étranger valide, votre preuve d'inscription à un établissement d'enseignement postsecondaire canadien désigné (ou une carte d'étudiant) et votre permis d'études (p. ex., IMM 1208).

Au Québec, en plus des documents ci-dessus, les étudiants doivent fournir un **Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)**.

Si vous avez un **numéro d'identification fiscal (NIF)** que vous n'avez pas fourni, vous devez nous le communiquer lors de votre rendez-vous. Vous pourriez vous exposer à des amendes de l'Agence du revenu du Canada si nous n'avons pas ce renseignement en dossier.

Si vous ne vous rendez pas dans une de nos succursales pour suivre ces étapes dans les **365 jours civils** suivant l'ouverture de votre **compte-chèques pour étudiants TD**, votre **compte-chèques pour étudiants TD** et votre **CPG TD pour étudiants étrangers** seront fermés et le capital et les intérêts courus seront renvoyés au compte à partir duquel vous nous avez envoyé le virement interbancaire international décrit ci-dessus.

Calendrier des versements du CPG

Le **CPG TD pour étudiants étrangers** est soumis aux modalités énoncées dans le **formulaire de demande du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD**. Ce CPG peut seulement être racheté conformément au **calendrier des versements du CPG** ci-dessous. Une fois que vous avez rempli toutes les conditions de participation au **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD**, un **montant de 4 635 \$ CA** plus les intérêts courus sera racheté de votre CPG et déposé dans votre **compte-chèques pour étudiants TD** lors de votre rendez-vous dans une succursale TD Canada Trust. Le **capital restant de 16 000 \$ CA** sera racheté de votre CPG en dix versements mensuels égaux de **1 600 \$ CA**, plus les intérêts courus, le premier jour ouvrable de chaque mois suivant et déposé dans votre **compte-chèques pour étudiants TD**.

Calendrier des versements du CPG	Montant des versements du CPG	Capital du CPG restant
Visite à la succursale TD	4 635 \$ + intérêts	16 000 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 2	1 600 \$ + intérêts	14 400 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 3	1 600 \$ + intérêts	12 800 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 4	1 600 \$ + intérêts	11 200 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 5	1 600 \$ + intérêts	9 600 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 6	1 600 \$ + intérêts	8 000 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 7	1 600 \$ + intérêts	6 400 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 8	1 600 \$ + intérêts	4 800 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 9	1 600 \$ + intérêts	3 200 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 10	1 600 \$ + intérêts	1 600 \$
1 ^{er} jour ouvrable du mois 11	1 600 \$ + intérêts	0 \$

Si vous avez du retard

Si vous ne vous rendez pas dans une de nos succursales et que vous ne suivez pas ces étapes dans les 365 jours civils suivant l'ouverture de votre compte-chèques pour étudiants TD, votre compte-chèques pour étudiants TD et votre CPG TD pour étudiants étrangers seront fermés, et le capital et les intérêts courus seront renvoyés au compte à partir duquel vous nous avez envoyé le virement interbancaire décrit ci-dessus.

Si vous voulez annuler votre participation au programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD

Si vous souhaitez annuler votre participation au **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD** avant votre arrivée au Canada, veuillez nous appeler à l'un des numéros ci-dessous. L'annulation de la participation entraîne la fermeture du **compte-chèques pour étudiants TD** et du **CPG TD pour étudiants étrangers**.

Remarque : L'annulation de la participation au programme n'est pas autorisée si les formalités en succursale mentionnées ci-dessus ont été remplies.

Dans les deux situations décrites ci-dessus, nous renverrons le capital et les intérêts courus par virement interbancaire international au compte d'origine du virement interbancaire initial décrit ci-dessus, et votre compte-chèques pour étudiants TD ainsi que votre CPG TD pour étudiants étrangers seront fermés.

De plus, quand nous vous renvoyons des fonds par virement interbancaire pour quelque raison que ce soit (notamment pour des raisons indiquées ci-dessus, mais sans s'y limiter), la TD vous facturera des frais de renvoi non remboursables d'un montant de 25 \$ CA. Ces frais seront déduits du montant des fonds qui vous seront renvoyés. D'autres banques ou institutions financières participant au transfert des fonds peuvent vous facturer des frais supplémentaires.

Pour en savoir plus sur la conversion de fonds canadiens en une devise étrangère, veuillez consulter la section 2.10 des [Modalités des services financiers](#), Comment traitons-nous les devises étrangères?



Communiquez avec nous au numéro indiqué ci-dessous :

Appels sans frais depuis l'Inde : 000-800-040-4681

Appels internationaux : +1-416-351-0613 (Communiquez avec votre opérateur téléphonique local pour faire un appel à frais virés sans frais.)

Remplir la demande – Principales étapes



1 Demander le formulaire de demande

Vous pouvez cliquer sur le <<**LIEN**>> pour demander un formulaire de demande de participation au **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD**. Ce formulaire est nécessaire pour ouvrir le **compte-chèques pour étudiants TD** qui recevra les fonds servant à acheter un **CPG TD pour étudiants étrangers**, exigé pour votre demande de permis d'études dans le cadre du **programme VDE du gouvernement du Canada**.

2 Soumettre le formulaire de demande

À la réception de votre demande, nous vous enverrons par courriel le lien vers le **portail en ligne e-Signature TD**. N'oubliez pas de consulter votre dossier de courriels indésirables pour vous assurer que le courriel n'a pas été filtré comme courriel indésirable. Le courriel de la TD provient de **TD.eSignNoReplyAccount@td.com**.

Examinez le formulaire de demande et les documents requis, remplissez-les et signez-les par voie électronique. Une fois que vous aurez rempli et soumis en ligne votre demande dûment remplie et les documents requis, et qu'ils sont complets et en règle, nous traiterons votre demande et nous vous enverrons, par courriel sécurisé dans un délai de 2 jours, les renseignements sur votre compte et les instructions de provisionnement.



e-Signature TD :

La plateforme e-Signature TD nous permet de vous envoyer les documents requis du programme pour que vous puissiez les examiner et les signer par voie électronique sur un portail en ligne sécuritaire. Votre identité sera vérifiée par e-Signature TD au moyen d'un code à usage unique envoyé à votre téléphone cellulaire. Vous pouvez consulter les documents et les signer facilement et simplement. Vous pouvez récupérer facilement les documents signés tout en protégeant vos renseignements.

Exigences système :

- Adresse courriel et numéro de téléphone cellulaire
- Accès à un navigateur Internet – Internet Explorer (9, 10, 11), Edge, Chrome, Firefox, Safari
- Appareil mobile actif pouvant recevoir des textos (à noter que des frais de messagerie et de données standards peuvent s'appliquer aux messages textes.)



Service Courriel sécurisé TD

Vous recevez les renseignements sur votre compte et les directives de virement interbancaire international par le service Courriel sécurisé TD.

Suivez les directives énoncées dans le courriel pour accéder au service Courriel sécurisé TD.

- Inscrivez-vous avec la même adresse courriel fournie dans le formulaire de demande du programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD.
- Ce service garantit que toutes les communications entre la TD et vous, y compris vos renseignements personnels, sont protégées.

3

Ouvrir le compte

Une fois que l'équipe du **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD** a reçu et vérifié votre demande dûment remplie et les documents requis, votre **compte-chèques pour étudiants TD** sera ouvert. Un courriel de confirmation expliquant comment virer les fonds pour acheter un CPG vous sera envoyé par la **plateforme Courriel sécurisé TD**.

Remarque : Vous devez vous inscrire au service Courriel sécurisé TD à la réception du premier courriel sécurisé de la TD. Ce message sera valide pendant **14** jours civils seulement.

4

Virer des fonds

Envoyez un virement interbancaire d'au moins **20 635 \$ CA** et d'au plus 25 000 \$ CA d'une institution financière de votre pays d'origine à votre **compte-chèques pour étudiants TD** au Canada.

5

Acheter un CPG

Une fois qu'elle aura reçu votre virement interbancaire, la TD investira **20 635 \$ CA** dans un **CPG TD pour étudiants étrangers**. Tout montant en excédent de **20 635 \$ CA** demeurera dans votre **compte-chèques pour étudiants TD**. Après l'achat du CPG, vous recevrez par courriel sécurisé un **document nommé Confirmation de placement**, qui indiquera les renseignements sur le CPG, notamment le montant du capital investi, le taux d'intérêt, la date d'émission, le terme et la date d'échéance.

Vous pouvez ensuite utiliser votre **Confirmation de placement** ainsi que les autres documents requis pour demander un permis d'études au titre du **programme Volet direct pour les études du gouvernement du Canada**.

6

Activation du compte et versements du CPG après l'arrivée

À votre arrivée au Canada, prenez rendez-vous dans une [succursale TD Canada Trust](#) pour satisfaire à l'exigence de vérification de l'identité afin d'activer votre compte-chèques et votre CPG, et de signer les documents requis.

Vous devrez apporter votre **passeport, une preuve d'inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire désigné** (ou une carte d'étudiant) et le **permis d'études émis par le gouvernement du Canada**. Les étudiants qui fréquentent une institution d'enseignement au Québec doivent également présenter un **certificat d'acceptation du Québec (CAQ)** en plus des documents ci-dessus. Si vous avez un **numéro d'identification fiscal (NIF)** que vous n'avez pas fourni, vous devez nous le communiquer lors de votre rendez-vous.

Preuve d'inscription à titre d'étudiant

Une fois que vous aurez activé votre compte, vous devrez téléverser la preuve d'acceptation d'un établissement d'enseignement postsecondaire désigné au Canada dans le portail de téléversement de la preuve d'inscription de la TD.

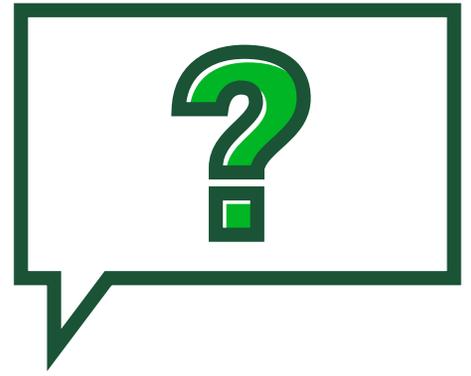
Visitez customercollaboration.td.com/etudiant ou textez le mot **ÉTUDIANT au **758614** pour téléverser votre preuve d'inscription.**

Exemples de documents constituant une preuve d'inscription acceptable :

- facture ou relevé de compte de l'établissement d'enseignement pour la période d'études en cours;
- horaire détaillé (actuel ou celui de la prochaine période d'étude);
- lettre du bureau du registraire confirmant l'inscription.

Une fois ces formalités remplies, la somme initiale de **4 635 \$ CA** et les intérêts courus, s'il y a lieu, seront virés de votre CPG dans votre **compte-chèques pour étudiants TD**. Le reste du capital, soit 16 000 \$ CA, sera porté au crédit de votre **compte-chèques pour étudiants TD** en **10 versements mensuels égaux**, avec les intérêts courus.

FAQ



DEMANDE

Q. Est-ce que je peux ouvrir un compte-chèques conjoint pour étudiants TD?

R. Non. Selon le **programme de CPG pour étudiants étrangers de la TD**, le compte-chèques ne peut être ouvert qu'au nom de la personne qui fait une demande de permis d'études dans le cadre du **programme Volet direct pour les études**.

Q. Plus de 24 heures se sont écoulées et je n'ai pas reçu de réponse à la demande originale que j'ai soumise. Comment puis-je faire le suivi de ma demande?

R. Commencez par vérifier votre dossier de courriels indésirables pour vous assurer que le courriel n'a pas été filtré comme courriel indésirable. Le courriel de la TD provient de TD.eSignNoReplyAccount@td.com.



Si vous n'avez pas encore reçu le courriel, appelez à l'un des numéros indiqués ci-dessous :

Appels sans frais depuis l'Inde : 000-800-040-4681

Appels internationaux : +1-416-351-0613 (Communiquez avec votre opérateur téléphonique local pour faire un appel sans frais. Des frais s'appliqueront pour les appels directs.)

Q. Je n'ai pas reçu mon formulaire de demande par la plateforme e-Signature TD. Puis-je soumettre une nouvelle demande?

R. Commencez par vérifier votre dossier de courriels indésirables pour vous assurer que le courriel n'a pas été filtré comme courriel indésirable.

Veillez ensuite vous assurer que l'adresse courriel fournie à la TD est valide et qu'elle est bien celle que vous utilisez actuellement pour toutes vos communications. Si vous avez fourni une adresse courriel inexacte, veuillez soumettre de nouveau la demande en cliquant sur le [<<LIEN>>](#)

Q. Pourquoi dois-je fournir mon numéro d'identification fiscal (NIF) dans le Formulaire d'autocertification – Statut de résidence d'un particulier aux fins de l'impôt – TD Canada Trust?

R. L'Agence du revenu du Canada nous oblige à recueillir ce renseignement sur votre statut de résidence aux fins de l'impôt, conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Si vous avez un **numéro d'identification fiscal (NIF)**, vous devez le fournir dans un délai de **30 jours**. Vous pourriez vous exposer à des amendes de l'Agence du revenu du Canada si nous n'avons pas ce renseignement en dossier.

Si votre statut de résidence aux fins de l'impôt venait à changer, veuillez nous en informer dans un délai de **30 jours** suivant les changements en composant l'un des numéros sans frais ci-dessus. Si nous avons besoin d'autres renseignements, nous communiquerons avec vous.





VOTRE CPG TD

Q. Est-ce que je toucherai des intérêts sur le placement de 20 635 \$ CA dans le CPG TD pour étudiants étrangers?

R. . Oui, vous recevrez des intérêts sur votre placement comme il est indiqué dans le **document de Confirmation de placement** de votre CPG. Vous trouverez les taux actuels des CPG à la page [Taux d'intérêt des CPG](#).

DIRECTIVES DE VIREMENT INTERBANCAIRE

Q. Les fonds peuvent-ils être virés par quelqu'un d'autre que l'étudiant?

R. Oui. L'étudiant peut virer les fonds de son compte bancaire ou du compte d'un membre de la famille ou d'amis.

Arrivée reportée au Canada et changement d'établissement

Q. J'ai repoussé mon inscription ou changé d'établissement d'enseignement. Puis-je toujours utiliser le même CPG pour demander mon permis d'études?

R. Si votre CPG répond aux exigences actuelles du programme Volet direct pour les études, vous pouvez utiliser le même **CPG TD pour étudiants étrangers** pour demander votre permis d'études pour une inscription plus tard. Votre CPG sera valide seulement si votre identité est vérifiée dans une **succursale TD Canada Trust** dans le délai de **365 jours civils** suivant la date d'ouverture du **compte-chèques pour étudiants TD**. Si les exigences de notre programme ne sont pas remplies dans le délai de **365 jours civils** suivant la date d'ouverture du **compte-chèques pour étudiants TD** et du **CPG**, les comptes seront fermés et les fonds seront crédités au compte d'origine.

Pour demeurer ouvert, votre **compte-chèques pour étudiants TD** doit être provisionné par virement interbancaire dans les 90 jours civils suivant sa date d'ouverture. Un compte non provisionné dans les 90 jours civils suivant sa date d'ouverture sera automatiquement fermé.